

# La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République  
n° 79 – décembre 2014 – 5,50 €



Lisez attentivement.  
Recopiez copieusement.  
Distribuez prudemment.

N° 10

## Les Petites Ailes

DE QUI EST-CE ?

"L'Allemagne ne sera véritablement l'Allemagne que lorsqu'elle sera l'Europe. Notre espace complet à nous, c'est l'Europe. C'est pourquoi je ne reconnaitrai jamais aux autres nations le même droit qu'à la nation allemande."

"Notre mission à nous est de subjuguier les autres peuples. Le peuple allemand est appelé à donner au monde la nouvelle classe de ses maîtres."

ADOLF Hitler.

ARTICLE DIT "DE FOND".

- FRANCE D'ABORD -

En notre siècle tourmenté, il est difficile de rester impassible et de juger sans parti pris du déroulement des événements. Nous en sommes arrivés à ce point invraisemblable où un grand chef Français 100 % est vilipendé, injurié dans son œuvre par d'autres Français dont le premier but en apparence est de sauver la France, / ce point tragique où des Français combattant pour l'honneur, la liberté de leur Pays sont l'objet d'une campagne de presse du Gouvernement officiel de cette France pour laquelle ils ont tout sacrifié.

L'on voit VICHY centre du gouvernement rassemblant des opinions anti-anglaises - PARIS - centre de la France balance entre la propagande allemande et l'espoir anglais. Le nord centre de la Résistance profondément anglophile et regardant avec angoisse leur gouvernement appeler traître ceux dont ils attendent le salut.

Bataille d'opinions dont l'enjeu est .... LA FRANCE.

Et tous ces Français qui n'ont qu'une pensée: Faire revivre la France, ne semblent avoir qu'un objectif, la déchirer dans le plus profond de son être.

La propagande n'est pas une arme sans efficacité; Hitler a voulu après avoir battu la France dans son corps, si j'ose ainsi parler mettre dans son âme; il a fait jouer la corde toujours tendue des lites politiques, des ambitions de parti, des haines de personnes et il est arrivé à ce point où l'Autre était venue de jouer son rôle. Et il est arrivé à ce point où les Français qui ont pu sauver

Dossier thématique

## L'héritage des résistances antérieures

## Il y a soixante-dix ans Quelques dates pour se souvenir

Dans cette rubrique, nous poursuivrons, pendant toute la durée du 70<sup>e</sup> anniversaire, l'évocation des grands événements ayant marqué la Résistance intérieure. Cette chronologie n'a bien sûr rien d'exhaustif et n'a pour seule ambition que de rappeler quelques grandes dates jalonnant son histoire.

### Quatrième trimestre 1944

#### 23 novembre 1944

Entrée de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc dans Strasbourg. Il tient ainsi le serment qu'il avait fait prononcer à ses troupes à Koufra (Libye) le 1<sup>er</sup> mars 1941 de ne déposer les armes qu'une fois la capitale de l'Alsace libérée. Cette victoire est l'aboutissement de deux mois d'une campagne d'automne très dure, menée par la 1<sup>re</sup> armée française (de Lattre) et la 7<sup>e</sup> armée américaine face à un front allemand rétabli devant les Vosges. La stabilisation du front, début septembre, a entraîné la destruction des grands maquis vosgiens (Viombois, Grandrupt, La Piquante Pierre), coupés des Alliés. En octobre, l'offensive alliée a piétiné, éprouvant en particulier les premières

unités de FFI amalgamées à l'armée de Lattre, mal équipées. C'est à la mi-novembre que se déclenche l'offensive générale victorieuse, qui atteint le Rhin le 19 novembre, Mulhouse le 20, Metz le 21. Cependant, sa réussite n'est que partielle, laissant subsister une poche autour de Colmar. Bien plus, à la mi-décembre, la dernière contre-offensive générale allemande à l'Ouest, dans les Ardennes, menace à nouveau l'Alsace : les Américains veulent abandonner Strasbourg pour raccourcir le front ; de Gaulle refuse et, soutenu par Churchill, obtient de la défendre, ce à quoi s'emploieront en janvier 1945 des unités françaises de la 1<sup>re</sup> Armée et de la 2<sup>e</sup> DB. ●

### Célébrations de la libération de Lyon

En cet été 2014, les villages et villes de France ont célébré le soixante-dixième anniversaire de leur libération. Lyon commémora le 3 septembre 1944, lors de trois semaines après le débarquement de Provence, armée de De Lattre et armées alliées avaient rapidement remonté la vallée du Rhône : c'est la 1<sup>re</sup> DFL, commandée par le général Diego Brosset, lyonnais d'origine, qui entra la première dans Lyon. Elle bénéficia du concours des maquis de la région qui avaient été dirigés vers l'ancienne capitale des Gaules, qui, au long des années sombres, avait conquis le titre de « capitale de la Résistance ». C'est elle qui avait accueilli des intellectuels et des hommes politiques, qui vit la création de la presse clandestine de « Combat », « Franc-Tireur » et de « Libération », vit naître « Témoignage chrétien », hébergea les chefs de la Résistance, responsables des mouvements et, pendant de nombreux mois, jusqu'à son arrestation et sa mort, Jean Moulin.

Le 3 septembre dernier, après un hommage au général Brosset, un long cortège descendit la rue de la République entre deux haies de très nombreux lyonnais, jusqu'à la place Bellecour où, un survivant, puis le Maire de Lyon Gérard Collomb et le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian rappelèrent le sens de cette journée. La cérémonie s'acheva par l'audition du discours qu'Alban Vistel, chef régional des MUR et des FFI, avait enregistré clandestinement deux jours auparavant et qui fut diffusé le 3 septembre 1944 dans les rues de la ville. ●

Jacques Vistel



ECPAD (cote TERRE-339.8192)

Le 26 novembre 1944, prise d'armes place Kléber à Strasbourg pour célébrer la libération de la ville. Le général Leclerc, à la tête de la 2<sup>e</sup> Division Blindée et le colonel Rouvillois, commandant le 12<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers et le sous-groupe entré en premier dans la ville, passent en revue le 12<sup>e</sup> RC.

En couverture : 1- Londres été 1944, Émilienne Moreau-Évrard est un symbole de la Résistance pendant les deux guerres mondiales (*musée de l'ordre de la Libération*).  
2- Numéro 10 du journal *Les Petites Ailes*. En 1940, dans le département du Nord, le souvenir de *Loiseau de France*, feuille clandestine née en février 1915, est réactivé par Jean-Yves Mulliez avec la parution d'octobre 1940 à mai 1941 de 13 numéros du journal clandestin *Les Petites Ailes* (coll. privée-FM).  
3- La collection « Patrie », née en 1917, diffuse des publications sur la Grande Guerre jusqu'en 1920 totalisant 154 petits fascicules de 24 pages. Le numéro 148 de cette collection, paru en 1919, intitulé *Quatre ans sous la botte allemande* de Joseph Mongis évoque dans une longue narration patriotique le sort terrible d'une famille bourgeoise durant l'occupation de Lille en 1914-1918. La couverture est illustrée par l'arrestation d'une passeuse des services postaux clandestins, forme de résistance qui permettait d'acheminer les missives de soldats belges et français ressortissants des territoires occupés et séparés de leur famille par la ligne de front (coll. privée-FM).



## Sommaire

### DOSSIER THÉMATIQUE

#### L'héritage des résistances antérieures

- Les résistants belges et français et l'héritage de la résistance de 14-18 .....p. I
- L'héritage de la Première Guerre mondiale dans la répression allemande en « zone rattachée » Nord-Pas-de-Calais ... p. III
- La presse clandestine d'une guerre à l'autre, en France et en Belgique ..... p. IV
- L'imaginaire du « franc-tireur » et son instrumentalisation par l'occupant allemand de 1940 à 1944 ..... p. VI
- Émilienne Moreau-Évrard, portrait d'une résistante pendant les deux guerres mondiales .....p. VIII

#### Mémoire et réflexions

- Il y a soixante-dix ans.  
Quelques dates pour se souvenir. .... p. 2

#### La vie de la Fondation de la Résistance

- Activités du département recherche et pédagogie ..... p. 4 et 7
- Activités du département AERI..... p. 7
- Activités du département documentation et publications..... p. 8

#### Les activités de MER

Association des amis de la Fondation de la Résistance.....p. 5

Livres .....p. 6

*Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droits de certaines photographies. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.*

Éditeur : Fondation de la Résistance  
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République  
30, boulevard des Invalides - 75007 Paris  
Téléphone : 01 47 05 73 69  
Télécopie : 01 53 59 95 85  
Site internet : [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)  
Courriel : [fondresistance@sfr.fr](mailto:fondresistance@sfr.fr)  
Directeur de la publication : Jacques Vistel,  
Président de la Fondation de la Résistance  
Directeur délégué de la publication : François Archambault  
Rédacteur en chef : Frantz Malassis  
Comité de rédaction : Fabrice Bourrée, Paulina Brault, Emmanuel Debryne, Bruno Leroux, Frantz Malassis, Jean Novosseloff, Hélène Staes, Laurent Thierry.  
Fichier des abonnés : Amélia Polonia-Vaz  
Maquette, photogravure et impression : humancom, 48 rue de Dantzig 75015 Paris.  
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 20 €. n° 79 : 5,50 €  
Commission paritaire n° 1115A07588 - ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

## Le mot du Président

Pendant la Seconde Guerre mondiale, tout un pan de l'Humanité a failli être anéanti à jamais par la folie du III<sup>e</sup> Reich qui, mu par son idéologie raciste, entendait redessiner la carte du monde et changer le cours de l'histoire. En 1945 la communauté internationale, découvrant avec effroi ce que furent la réalité et l'ampleur des crimes nazis, décida de se doter d'une justice intégrant désormais la notion de crime contre l'Humanité.

Ainsi, pensait-on voir disparaître ces fléaux que sont le racisme et l'antisémitisme. Cependant force est de constater que ces fléaux, qui ne sont pas des opinions mais des délits, s'expriment au grand jour de façon de plus en plus voyantes de nos jours.

Déjà fin 2010, la Fondation avait organisé à Paris, en association avec le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), une journée d'étude intitulée : « Les extrêmes droites en Europe: le retour? ». Cette initiative correspondait à une des missions statutaires de notre Fondation à savoir : « l'information de l'opinion publique chaque fois que l'esprit et la mémoire de la Résistance seront l'objet de tentatives de falsification ou de détournement ». En effet, au-delà des groupuscules néo-nazis et négationnistes, les extrêmes-droites de plusieurs pays européens, ouvertement xénophobes, ont très souvent en commun des références apologétiques aux régimes dictatoriaux des années trente.

Ressenties de façon latente ces dernières années par la communauté juive française, les récentes montées d'antisémitisme, cumulées il est vrai à une motivation sioniste, sont à l'origine d'une émigration non négligeable vers Israël. En septembre dernier, l'émigration juive de France vers Israël était en passe de devenir la plus importante au monde pour l'année 2014. Selon les statistiques collectées par le gouvernement israélien, à cette date, plus de 4 500 Juifs avaient quitté l'Hexagone pour l'État hébreu.

À ces retours d'antisémitisme, semble répondre une montée de l'islamophobie, ouvertement propagée par le « front national ». Au-delà de la contestation des politiques migratoires suivies par la France et par l'Union européenne, on voit apparaître des atteintes aux biens de musulmans de France et même à des mosquées, alors que des synagogues font l'objet d'attentats antisémites.

Comment éviter ces résurgences des temps maudits si ce n'est en éduquant les jeunes consciences notamment par le biais du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). L'étude historique et la réflexion civique que sont amenés à entreprendre les près de 40 000 élèves participant chaque année à ce concours sont à mon avis le meilleur rempart à ces formes de retour à la barbarie qui mettent en péril nos valeurs et notre cohésion nationale.

C'est la raison pour laquelle dès ses origines, la Fondation de la Résistance s'est fortement impliquée dans le CNRD qu'avaient créé les Résistants des CVR. Dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Éducation nationale, la Fondation assure sa promotion et son soutien. Elle dirige la réalisation de la brochure pédagogique préparatoire lorsque le thème annuel porte sur la Résistance, brochure diffusée dans tous les établissements scolaires et par internet. Elle intervient dans le cadre des formations pédagogiques et organise des formations à destination des enseignants, dans les académies. Ainsi fut fait récemment, avec le soutien précieux des inspections d'académie, à la Sorbonne, pour les académies de Paris, Créteil et Versailles, et à Toulouse. Ces expériences, qui ont connu une pleine réussite, seront naturellement renouvelées en 2015. ●

*A toutes et à tous, je présente,  
au nom de la Fondation, mes vœux  
très sincères pour l'année 2015.*

*J. Vistel*

Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance



## Activités du département recherche et pédagogie

### La Fondation présente aux « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois.

La 17<sup>e</sup> édition des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois avait pour thème « Les rebelles ». Ce festival d'histoire attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs venus de toute la France et bénéficie d'une importante couverture médiatique. Depuis 8 ans, il permet à la Fondation de faire connaître à un large public ses activités scientifiques et pédagogiques.

Comme chaque année, la présence de la Fondation au salon du livre d'histoire a été l'occasion de présenter les différentes publications (livres, revue, brochures pédagogiques, CD-roms et DVD-roms) édités par la Fondation et l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance. De nombreux enseignants sont venus sur notre stand pour recevoir conseils et documentation. Ces échanges ont été l'occasion pour nous de leur faire découvrir les dossiers thématiques de *La Lettre de la Fondation* en lien avec les programmes du secondaire et les brochures pédagogiques sur les thèmes du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Le dimanche 12 octobre 2014, le débat organisé traditionnellement par la Fondation avait pour thème « La répression de la Résistance par les Allemands: une approche renouvelée (zone occupée, Nord



1- La tribune. De gauche à droite : Jean-Marie Guillon, Laurent Thiery, Antoine Prost, Thomas Fontaine et Cédric Neveu.  
2 - Vue de l'assistance



rattaché, Alsace-Moselle annexée)». Modéré par Antoine Prost, président du Comité historique et pédagogique de la Fondation,

il a permis des échanges nourris entre Thomas Fontaine (auteur d'une thèse encore inédite sur les déportations de répression), Jean-Marie Guillon (professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille), Cédric Neveu (auteur du livre *La Gestapo en Moselle*) et Laurent Thiery (auteur d'une thèse sur la répression allemande dans le Nord-Pas-de-Calais, rattaché au commandement militaire allemand de Bruxelles)<sup>(1)</sup>.

Frantz Malassis

(1) Ce débat est consultable en audio sur le site internet des Rendez-vous: [www.rdv-histoire.com](http://www.rdv-histoire.com)

### Enseigner la Résistance et la Déportation

Plus de 160 professeurs d'histoire-géographie de collège et de lycées des académies de Paris, Créteil et Versailles ont participé à une formation sur le thème de l'enseignement de la Résistance



Photo Hélène Staes

Le 18 novembre après-midi à la Sorbonne, présentation des ressources locales et en ligne pour « Enseigner la Résistance et la Déportation ».

et de la Déportation les 18 et 19 novembre 2014. Cette rencontre inter-académique, organisée sous l'impulsion de l'Inspecteur général Tristan Lecoq et des IA-IPR des trois académies franciliennes, avec le soutien de la Fondation de la Résistance et du Mémorial de la Shoah, a rencontré un très vif succès.

À l'université de la Sorbonne en présence de Jacques Vistel, du préfet Victor Convert, respectivement président et directeur général de la Fondation de la Résistance, et de Michel Hagnerelle, doyen de l'Inspection générale d'histoire et de géographie, la journée consacrée à l'enseignement de la Résistance a vu se succéder à la tribune des historiens, Sébastien Albertelli, Laurent Douzou, Jean-Marie Guillon, et des enseignants des trois académies qui ont transposé les savoirs scientifiques en propositions pédagogiques. Les ressources des musées et d'un lieu de mémoire franciliens ont été présentées aux enseignants qui pourront envisager visites et projets avec leurs élèves.

La deuxième journée, consacrée à l'enseignement de la Déportation en lien avec le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) 2014-2015, a eu lieu au Mémorial de la Shoah, en compagnie notamment des historiens Tal Bruttman, Olivier Laliou et Annette Wiewiorka.

### Les prix décernés en 2014

#### Le Prix Littéraire de la Résistance

décerné par le Comité d'action de la Résistance (CAR) a été attribué à titre posthume à **Maurice de Cheveigné** pour *Radio libre 1940-1945* (éditions Le Félin, coll. Résistance. Liberté-Mémoire).

Une mention a été décernée à **Benjamin Massieu** pour *Philippe Kieffer, chef des commandos de la France Libre* (éditions Pierre de Taillac).

#### Le Prix Philippe Viannay

a été remis par la Fondation de la Résistance à **Fabrice Grenard** pour son livre *Une légende du maquis. Georges Guingouin, du mythe à l'histoire* (éditions Vendémiaire)

Voir article page 7.

La Fondation de la Résistance espère vivement que ces formations se multiplieront à l'avenir dans les différentes académies, afin de permettre aux enseignants de faire le point sur les récentes avancées de la recherche scientifique et de découvrir le CNRD, vecteur fondamental de valeurs civiques. ●

Hélène Staes

► suite de cette rubrique page 7

## L'héritage des résistances antérieures

Ce dossier thématique est en lien avec le centenaire de la Grande Guerre ■

### Les résistants belges et français et l'héritage de la résistance de 14-18

Par Emmanuel Debruyne, chargé de cours à l'université catholique de Louvain

En mai 1940, parmi les millions de personnes qui se pressent sur les chemins de l'exode, nombreux sont ceux qui sont hantés par la crainte de revivre le même cauchemar qu'en 1914: les massacres et les viols de l'invasion, puis l'occupation et son quotidien de peur, de misère, de faim et d'humiliation.

Au cours des mois suivants, c'est une autre mémoire de la Grande Guerre qui referra surface, spécifique aux territoires qui, en 1914, s'étaient retrouvés du mauvais côté de la ligne du front. Une mémoire héroïque, de lutte et de sacrifice, mais qui n'est pas celle des Poilus. Cet héritage mémoriel, c'est celui des civils qui se sont engagés dans la clandestinité contre l'occupant, de ceux qu'en 1914-1918 on n'appelait pas encore « résistants », mais qui feront des émules en 1940.



Walthère Dewé fonda et dirigea deux réseaux de renseignements clandestins au cours des deux guerres mondiales: La Dame blanche en 1916, qu'il créa et le réseau Clarence en 1940. Il est abattu par les Allemands au cours d'une mission le 14 janvier 1944.

et, à l'inverse, de maintenir intacte l'idée de l'Allemand jouissant de sa seule position de force pour déchaîner sa barbarie ontologique. Les occupés désireux de s'opposer à l'ennemi ne commettront donc pas d'assassinat, ne formeront pas de maquis et ne se lanceront pas dans la guérilla. Bref, il n'y aura pas – si l'on excepte quelques actions de sabotage – de phénomène de résistance armée derrière le front Ouest<sup>(2)</sup>.

Il n'empêche, le ressentiment éprouvé par les populations envahies à l'encontre de l'occupant va être mis à contribution par les armées alliées, non pour s'en prendre directement à lui, mais pour l'épier. Pendant quatre ans, les services secrets alliés vont

susciter la création de réseaux de renseignement en Belgique et en France occupée, dans lesquels environ 6500 occupés seront impliqués. Les 250 réseaux ainsi formés sont souvent de dimensions réduites et leur durée de vie ne dépasse pas quelques mois. Quelques organisations se distinguent pourtant, une dizaine dépassant même la centaine d'agents. Les services français parviennent ainsi à mettre sur pied fin 1914 un important réseau, dirigé par le Belge Oscar Hernalsteen, qui couvre avant sa destruction à l'automne 1915 une bonne partie du département du Nord et de la Flandre orientale. Ce réseau fait cependant pâle figure à côté de la Dame Blanche, qui travaille pour le Secret Service britannique<sup>(3)</sup>. Fondée à la mi-1916 par l'ingénieur liégeois Walthère Dewé, elle parvient à tenir jusqu'à l'Armistice et regroupe un millier d'agents répartis sur la quasi-entièreté des territoires occupés<sup>(4)</sup>.

Beaucoup de journaux d'avant-guerre ont refusé de paraître sous la censure de l'occupant, entraînant un tarissement de l'information, alors même que la soif de nouvelles n'avait jamais été aussi grande. Des organes

#### SOMMAIRE

- Les résistants belges et français ..... p. I et l'héritage de la résistance de 14-18 par Emmanuel Debruyne, chargé de cours à l'université catholique de Louvain
- L'héritage de la Première Guerre mondiale dans la répression allemande en « zone rattachée » Nord – Pas-de-Calais. par Laurent Thiery, docteur en Histoire, historien de La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord – Pas-de-Calais
- La presse clandestine d'une guerre ..... p. IV à l'autre, en France et en Belgique par Bruno Leroux
- L'imaginaire du « franc-tireur » ..... p. VI et son instrumentalisation par l'occupant allemand de 1940 à 1944 par Bruno Leroux
- Émilienne Moreau-Évrard, ..... p. VII résistante pendant les deux guerres mondiales par Frantz Malassis

de presse à la solde de l'occupant font leur apparition, comme *La Belgique* ou *La Gazette des Ardennes*, auxquels les journaux clandestins entendent faire contrepoids<sup>(5)</sup>. Une première vague se focalise sur la diffusion d'articles tirés des journaux alliés. À partir de 1915, une seconde se donne pour mission supplémentaire de se faire le porte-voix de l'opinion occupée. Environ 80 « clandestins » différents font leur apparition tout au long de la guerre, la plupart en Belgique. *La Libre Belgique* est le plus connu et le plus diffusé d'entre eux, qui tient de février 1915 à l'Armistice. Apparu au même moment à Roubaix, *L'Oiseau de France*, plus modeste, est démantelé fin 1916<sup>(6)</sup>.

Des lignes d'évasion s'improvisent très tôt: les premières visent à exfiltrer les soldats coupés de leurs unités lors de la Bataille des frontières, en août 1914, et qui, du fait de l'avance allemande se sont retrouvés en pays occupé. À ces militaires s'ajoutent bientôt des volontaires de guerre et des ouvriers qualifiés désireux de participer à l'effort de guerre allié. La filière la plus connue est celle dans laquelle s'implique l'infirmière britannique Edith Cavell, établie à Bruxelles<sup>(7)</sup>. De novembre 1914 à août 1915, elle permet à des centaines de fugitifs issus principalement du département du Nord et du Hainaut de rejoindre les Pays-Bas, demeurés neutres.

Des services postaux clandestins s'organisent également pour assurer la correspondance des soldats belges et français issus des territoires occupés séparés de leur famille par le front. Mêlant l'humanitaire au patriotique, ces réseaux nés des circonstances très spécifiques du premier conflit mondial permettent de contrer, même de manière ténue, l'effet déprimant

#### Une résistance avant la lettre

Les « atrocités » d'août 1914 avaient coûté la vie à plus de 6000 civils belges et français<sup>(1)</sup>. L'armée allemande avait justifié ces actes par la nécessité de mener des représailles contre les « francs-tireurs » censés harceler son armée. Or, à l'exception de quelques cas isolés, ces francs-tireurs n'avaient existé que dans l'imaginaire des envahisseurs, nourris par le souvenir de la guérilla de 1870 et le chaos des premières opérations.

Ce traumatisme initial allait être lourd de conséquence sur la lutte menée contre l'occupant entre 1914 et 1918 en Belgique ainsi que dans le nord et l'est de la France. Pour les occupés, prendre les armes, et donc endosser le rôle de franc-tireur, serait revenu à donner raison à l'ennemi. S'abstenir de tels actes permettait certes d'éviter de s'exposer à de nouvelles représailles, mais aussi de se conforter dans le rôle de victime innocente et respectueuse du droit de la guerre



Coll. privée FM.

Le monument « à Louise de Bettignies et aux femmes héroïques des pays envahis » a été inauguré à Lille le 13 novembre 1927.

La collection « Patrie » est née en 1917 et poursuivra ses parutions sur la Première Guerre mondiale jusqu'en 1920 pour totaliser 154 fascicules. Le numéro 3 de cette collection, paru en 1917, intitulé *Miss Cavell. Héroïne et martyre* rappelle la vie édifiante de cette femme pendant la Grande Guerre. Cette littérature hagiographique populaire contribue à la piété patriotique autour des héros et martyrs de la Grande Guerre.

d'une séparation plus radicale que celle endurée par les autres soldats engagés dans ce conflit qui s'éternise.

Ces différentes formes de lutte ont un prix. Les polices secrètes allemandes s'attellent à démanteler toute forme d'opposition clandestine. Les arrestations se comptent par milliers. Traînés devant les conseils de guerre, les résistants écoupent souvent des travaux forcés. La peine de mort attend les cas les plus graves dans les affaires d'espionnage ou d'aide à l'évasion. Sur l'ensemble des territoires occupés, 277 résistants finissent, à l'instar de Cavell ou d'Hernalsteen, devant le peloton d'exécution<sup>(6)</sup>. Quelques centaines d'autres bénéficient d'une grâce et rejoignent dans des prisons allemandes, comme Rheinbach ou Siegburg, leurs compagnons condamnés aux travaux forcés. Les conditions de détention, très dures, y sont aggravées par la faim et le manque de soins. Comme des dizaines d'autres, la Lilloise Louise de Bettignies, condamnée à mort pour espionnage, ne survivra pas à son incarcération<sup>(9)</sup>.

## Une mémoire agissante

Présentés au sortir de la guerre comme des martyrs de la Nation, les résistants exécutés sont héroïsés dans les anciens territoires occupés<sup>(10)</sup>. Les hommages qui leur sont rendus les placent sur un pied d'égalité

avec les soldats tués sous les drapeaux. Fusillée en avril 1916 pour espionnage, à l'âge de 23 ans, Gabrielle Petit accède au rang d'héroïne nationale et devient la « Jeanne d'Arc belge ». En 1923, une statue en son honneur est inaugurée au centre de Bruxelles, le jour de la fête nationale belge. Plusieurs artères lui sont consacrées, elle est présente dans tous les manuels scolaires, fait l'objet de films et de pièces de théâtre. Des dizaines d'autres fusillés font l'objet d'un semblable culte au niveau local. Dans le Nord, Louise de Bettignies et Léon Trulin, fusillé à 18 ans pour espionnage, deviennent ainsi des figures vénérées de la piété patriotique. Toute une littérature fait également son apparition, où se côtoient souvenirs publiés par des anciens, récits hagiographiques consacrés à leurs martyrs ou publication des dernières lettres de ces derniers.

En 1940, les habitants des territoires occupés lors du conflit précédent sont habités par la mémoire de cette première résistance, davantage concentrée d'ailleurs sur les quelques grandes figures sacrificielles locales ou nationales que sur l'action clandestine elle-même. Cette mémoire y exacerbe encore l'effet cristallisateur que la commémoration de la Grande Guerre a joué dans les premières manifestations du refus. À Bruxelles, des fleurs sont déposées au pied du monument de Gabrielle Petit, tandis que dès les tous premiers mois du conflit, de nouveaux journaux clandestins invoquent la mémoire de Gabrielle Petit, d'Edith Cavell ou de Louise de Bettignies<sup>(11)</sup> pour secouer les consciences, ou rendent hommage à *La Libre Belgique* en reprenant son titre ou, à la rigueur, en s'intitulant *Belgique Libre*... Des dizaines d'anciens, à commencer par Dewé, forment de nouveaux noyaux de résistance, qui donneront naissance au réseau Clarence, au clandestin *La Liberté* ou au Mouvement national belge. Bien d'autres, inspirés par l'exemple d'un héros local, d'un oncle ou de leurs propres parents, se lancent à leur tour dans ces formes de lutte apparues en 14-18 que sont la presse, le renseignement et l'aide à l'évasion, tandis que le sabotage prend une importance croissante. Il faudra cependant attendre les derniers mois de 1941 avant que ne saute le tabou de l'action armée, hérité du conflit précédent, et qui pourtant finira par symboliser le phénomène qui est alors en train de prendre le nom de « Résistance ».

Il est vrai que le climat de « guerre civile européenne » né au lendemain de la Grande Guerre et exacerbé par le second conflit mondial a alors considérablement changé la donne. Dans un premier temps, même s'ils n'en ont pas le monopole complet, les communistes

jouent en France comme en Belgique un rôle pionnier dans cette forme de lutte. L'action du SOE favorise elle aussi le développement de la lutte armée et notamment des sabotages. Le gouvernement belge en exil et la France Libre demeurent cependant très réticents vis-à-vis des assassinats, notamment à cause des représailles qu'ils entraînent. Il n'empêche, les groupes de résistants armés multiplient les assassinats à partir de 1942. La spirale de la violence, où terreur et contre-terreur se renforcent mutuellement, culminera à la veille de la Libération dans les deux pays, opposant résistants armés communistes ou non aux forces allemandes et aux milices collaborationnistes. La guerre clandestine en pays occupé n'a désormais plus du tout le même visage que celle menée pendant la Grande Guerre. Sauf à considérer que la guerre imaginaire qui hantait les Allemands en 1914 a réellement pris corps dans les meurtres, les maquis et les embuscades de 1944. ■

- (1) Cf. John Horne & Alan Kramer, 1914. *Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2005.
- (2) Notons que cette remarque ne s'applique pas nécessairement aux territoires occupés des Balkans et de l'Est, où des groupes en armes s'opposent à l'occupant, notamment en Serbie et en Ukraine. Voir notamment Heiko Brendel & Emmanuel Debruyne, « Resistance and repression in occupied territories behind the Western and Balkan Fronts, 1914-1918. A comparative perspective », in Wolfram Dornik, Julia Walleczek-Fritz & Stefan Wedrac (dir.), *Frontwechsel. Österreich-Ungarns "Großer Krieg" im Vergleich*, Wien - Köln - Weimar, Böhlau, 2013, p. 235-258.
- (3) Pierre Decock, *La Dame Blanche. Un réseau de renseignements de la Grande Guerre*, Raleigh, Lulu, 2010.
- (4) Henri Bernard, *Un géant de la résistance: Walther Dewé*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1971.
- (5) Emmanuel Debruyne, « "Véridiques, antiprussiens et patriotes". Les journaux prohibés en pays occupé. 1914-1918 », in Robert Vandebussche (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Ceges, 2012, p. 77-97.
- (6) Jean Heuclin & Jean-Paul Visse, *La presse clandestine dans le Nord occupé, 1914-1918*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2014.
- (7) Diana Souhami, *Edith Cavell*, Londres, Quercus, 2010.
- (8) Emmanuel Debruyne & Laurence van Ypersele, *Je serai fusillé demain. Les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.
- (9) Chantal Antier, *Louise de Bettignies: Espionne et héroïne de la Grande Guerre 1880-1918*, Paris, Tallandier, 2013.
- (10) Laurence van Ypersele & Emmanuel Debruyne, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004.
- (11) Sur l'image des femmes en résistance pendant la Grande Guerre, voir Emmanuel Debruyne & Alison S. Fell, « Model martyrs. Remembering First-World-War Resistance Heroines in Belgium and France », in Peter Tame, Dominique Jeannerod & Manuel Bragança (dir.), *Mnemosyne and Mars: Artistic and Cultural Representations of Twentieth-century Europe at war*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle, 2013, p. 145-165.

# L'héritage de la Première Guerre mondiale dans la répression allemande en « zone rattachée » Nord – Pas-de-Calais

Par Laurent Thiery, docteur en Histoire, historien de La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord – Pas-de-Calais

La Première Guerre mondiale a profondément marqué une génération de Français et d'Allemands nés entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Que cette expérience soit celle du feu ou de la vie civile dans un territoire occupé, son impact sera majeur vingt-cinq ans plus tard dans le contexte d'une nouvelle guerre. Chez les habitants du Nord – Pas-de-Calais en particulier, l'image profondément ancrée de la dureté de l'invasion prussienne<sup>(1)</sup>, des vexations, des exécutions et des déportations massives est un facteur d'explication d'un engagement plus précoce dans la Résistance, dès l'été 40<sup>(2)</sup>. Mais le souvenir de 14-18 et les représentations forgées après la guerre ont également influencé le comportement de l'occupant dans son application des mesures de répression et de maintien de l'ordre.

Le personnel administratif, policier ou judiciaire allemand, chargé de diriger le Nord de la France à partir de 1940, se caractérise d'ailleurs par une présence significative d'anciens combattants. Mais l'expérience du combat n'est pas le seul facteur ayant contribué à façonner leur vision ou à influencer leurs choix politiques. Les conséquences de la défaite, et de l'humiliation engendrée par les clauses du traité de Versailles, contribuent, en effet, largement à modifier leur représentation de l'ennemi. La vie dans l'Allemagne de l'après-guerre, dont certaines zones ont été placées, dès 1918, sous occupation militaire française, a joué un rôle indéniable<sup>(3)</sup>. La présence tricolore a durablement marqué les jeunes Allemands de ces régions à l'instar de Niehoff, *Oberfeldkommandant* nommé à Lille. La spécificité de la première année d'occupation dans le Nord de la France s'inspire d'ailleurs grandement des mesures françaises imposées en Rhénanie à partir de 1923 : compétences étendues de la justice d'occupation pour juger les cas de rébellion, proscription du droit de réunion, interdiction des chants patriotiques, etc.

Dès juin 1940, la stratégie générale de la politique d'occupation du Nord – Pas-de-Calais dirigée par l'administration militaire allemande de Lille se caractérise, malgré sa dureté, par la volonté de « préserver les relations locales »<sup>(4)</sup>. Certes, cette ambition répond d'abord à des intentions séparatistes : ces départements sont destinés, après le traité de paix, à être rattachés à un État germanique nord-européen. Mais les nazis jugent également nécessaire de tenir compte, dans leur appréciation de l'attitude de la population, des séquelles laissées par l'occupation précédente. Ainsi, certains



▲ Heinrich Niehoff (1882-1946) est commandant de l'OFK 670 de Lille entre juin 1940 et janvier 1943. Ancien combattant lors de la « Grande guerre », ses actions menées ensuite pendant l'occupation militaire française de la Ruhr en 1923 lui valurent quelques mois de forteresse. Une expérience non sans conséquences sur sa politique de répression dans le Nord de la France.

◀ Alfred Bourgeois (1900-1973), coiffeur de Saint-Omer (Pas-de-Calais), est dès l'été 1940, à la tête d'un réseau d'évasion de soldats britanniques. Arrêté en janvier 1941, il comparait en septembre, avec 18 de ses camarades devant le tribunal militaire allemand d'Arras pour « assistance à Anglais ». Malgré la sévérité des sanctions, le juge estime pourtant, pour les « soldats de la Première Guerre mondiale, [...] humainement compréhensible qu'ils soient venus en aide aux Anglais en souvenir des liens entretenus avec eux pendant plusieurs années » (*Gericht der FK 678 Arras, St. LI 67/41, 4 septembre 1941, Feldurteil wegen Engländerbegünstigung, TA 102699, DAVCC, Caen.*). Bourgeois, condamné à mort verra sa peine commuée en 15 ans de travaux forcés.

Coll. familiale Vincent Bourgeois.

monuments sont là pour rappeler la mémoire de martyrs victimes des troupes impériales.

Concrètement, dès 1940, l'occupant tente soigneusement d'éviter le renouvellement de pratiques appliquées en 1914-1918. En nouant des rapports étroits avec le patronat et les industriels, l'OFK de Lille écarte, par exemple, le risque de voir la nouvelle génération de notables refuser de travailler pour l'occupant, comme leurs pères l'avaient fait.

C'est néanmoins dans la répression d'une activité résistante précoce et de grande ampleur, qu'apparaissent les conséquences directes de l'expérience de la Première Guerre mondiale. Ainsi, jusqu'à l'été 1942, pour la répression de l'aide apportée par des civils à des soldats britanniques restés sur le sol de France depuis 1940, l'expérience de la « Grande Guerre » joue incontestablement un rôle modérateur. La mobilisation aux côtés des soldats alliés ou une incarcération forcée en 14-18 sont des circonstances atténuantes effectivement retenues dans ce genre d'affaires. Or, ces dernières représentent alors l'activité résistante la plus réprimée, dans une zone où la justice militaire allemande forme le pivot de l'appareil de répression.

À partir de l'été 1943, les bouleversements stratégiques induits par la perspective du débarquement allié et l'installation dans le Nord des armes secrètes (V1, V2) conjugués à une application plus drastique des mesures nazies<sup>(5)</sup>, changent la donne. Ils relèguent à l'arrière-plan toute représentation de l'ennemi français qui serait nuancée et atténuée par le sentiment d'un héritage commun. Malgré tout, et contrairement au reste de

la France où la figure ancienne du franc-tireur<sup>(6)</sup> est réactivée et participe à la brutalisation des pratiques répressives en 1944, la politique de répression menée par l'OFK de Lille n'utilisera que modérément et de façon restrictive cette image-repoussoir à l'égard de l'opposition venant de la population nordiste. ■

- (1) Voir, « Les massacres de civils dans le Nord de la France en mai-juin 1940 », in *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 60, mars 2010.
- (2) Sur cette question, John Horne, Alan Kramer, *German atrocities, 1914-1918. A history of Denial*, New Haven, Yale University Press, 2001, XV-608 p., édition française en 2005, 1914, *les atrocités allemandes*, Paris, Tallandier.
- (3) Nicolas Beaupré, « Occuper l'Allemagne après 1918 », in *Revue historique des armées*, n° 254, 2009, p. 9-19.
- (4) Sur cette notion, Laurent Thiery, *La répression allemande dans le Nord de la France (1940-1944)*, Lille, Presses du Septentrion, 2013, p. 301-303.
- (5) Durant cette dernière période, le nombre de peines de mort prononcées contre des résistants atteint le tiers des personnes jugées. En outre, des procédures accélérées permettent dorénavant leur exécution sans l'assentiment de Bruxelles. Enfin, l'OFK 670 de Lille n'hésite pas à reprendre les exécutions dotages, abandonnées depuis avril 1942.
- (6) Sur cette question, Jochen Böhrer, « L'adversaire imaginaire : « guerre des francs-tireurs » de l'armée allemande en Belgique en 1914 et de la *Wehrmacht* en Pologne en 1939. Considérations comparatives », in *Occupation et répression militaires allemandes, 1939-1945. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, dirigé par Gaël Eismann et Stefan Martens, Autrement, Collection Mémoires/Histoire, 2007, p. 17-40.

# La presse clandestine d'une guerre à l'autre, en France et en Belgique

Par Bruno Leroux

S'il est un journal clandestin emblématique des deux occupations en Belgique, c'est bien *La Libre Belgique*.

## *La Libre Belgique*

Le titre naît en février 1915, à Bruxelles, à l'initiative de Victor Jourdain, un homme de presse influent avant-guerre dans l'opinion catholique conservatrice de Belgique francophone. Le titre est une réponse à *La Belgique*, journal créé par les Allemands. C'est l'un des très rares journaux clandestins à durer jusqu'en 1918, avec 171 numéros et un tirage atteignant parfois 20 000 exemplaires, malgré plusieurs vagues d'arrestations. Il dispose de plusieurs centaines de diffuseurs couvrant tout le pays.

Son contenu et son évolution reflètent bien les grandes caractéristiques de la presse clandestine belge pendant la Grande Guerre. Les titres qui paraissent à partir de 1915 constituent une presse d'opinion, après une première génération de journaux, en 14, qui avaient pour unique but d'informer ; cette presse combat la soumission prêchée par la presse « embochée » et son travail de démoralisation, entretient le patriotisme et l'espoir de la victoire. Mais elle ne recrute pas pour une résistance organisée qui n'existe pas, en dehors des réseaux de renseignement et d'évasion auxquels elle rend hommage. Et son influence décroît à partir de 1917, suivant la tendance du moral dans le camp allié : le tirage de la *LB* baisse alors, ne dépassant plus 10 000 exemplaires<sup>(1)</sup>.

La seconde occupation provoque en Belgique une floraison de journaux clandestins sans comparaison avec celle de la Grande Guerre : 675 titres répertoriés, contre environ 80 en 14-18. Parmi eux, surgissent dès 1940 une demi-douzaine de feuilles reprenant spontanément le titre *La Libre Belgique*. Assez vite, l'un d'entre eux va s'imposer comme le successeur effectif du titre : *La Libre Belgique* « *Peter Pan* » (du nom de son soi-disant rédacteur en chef), qui réussira à durer jusqu'à la Libération, avec 85 numéros d'un tirage allant de 10 à 30 000 exemplaires. Comme chez son prédécesseur, ses animateurs appartiennent à la bourgeoisie francophone bruxelloise, catholique et conservatrice, qu'ils soient avocats, hauts fonctionnaires, officiers de gendarmerie ou de police ou employés du secteur bancaire.

En revanche, par bien des aspects, la *LB* de 1940 se différencie de sa devancière, du fait des enjeux qui ont changé. Ainsi, comme le font en France les grands journaux clandestins de culture catholique (*Cahiers du Témoignage Chrétien*, *Défense de la France*), elle finit par intégrer en 1944 la lutte armée dans ses consignes, même si c'est bien plus tardivement et sous une forme plus restrictive que la presse

communiste. D'autre part, la *LB* s'adosse cette fois-ci à une organisation aux buts plus larges, mais avec une singularité par rapport à d'autres titres qui, comme en France, sont l'organe de mouvements clandestins : la *LB* est en effet étroitement liée au grand réseau de renseignement Zéro, principal organe de liaison entre les résistants belges et le gouvernement de Londres. Il fournit à la *LB* la matière de ses articles, des recrues, une logistique, et un appui financier ; ce qui explique en bonne partie son succès – en plus de la haute tenue intellectuelle de ses analyses.

Incarnation d'une droite francophone qui se veut l'héritière du patriotisme germanophobe de 1914, *La Libre Belgique* se distingue par la fréquence relative de ses évocations de la résistance pendant la Grande Guerre. Il s'agit avant tout des figures emblématiques d'une forme de résistance morale, principalement le cardinal Mercier et le bourgmestre de Bruxelles Adolphe Max, et, dans une moindre mesure, des héros des réseaux de renseignement comme Gabrielle Petit. La presse de gauche fait moins allusion à ces mêmes figures – mais l'opposition est encore plus spectaculaire avec la presse clandestine flamande, qui les occulte (excepté le roi Albert) : elles lui apparaissent trop associées à la glorification entre les deux guerres d'un patriotisme belge hostile au développement des revendications flamandes. Cela dit, dans l'ensemble de la presse clandestine belge, la référence à la Grande Guerre passe avant tout par l'évocation des massacres allemands de 1914. Même dans les organes de la droite francophone comme la *Libre Belgique*, l'évocation de la résistance de 14-18 disparaît progressivement à partir de 1943, tellement les conditions du combat clandestin contre l'occupant nazi sont différentes<sup>(2)</sup>.

## *De L'Oiseau de France aux Petites ailes*

Tout comme *La Libre Belgique*, *L'Oiseau de France* naît aussi en février 1915 dans un milieu catholique. Par contre, il demeure pratiquement l'unique journal clandestin paru dans les dix départements français occupés pendant la Grande Guerre, ce qui s'explique par leur appartenance à la « zone des armées » allemandes, une zone sous régime militaire, avec une densité maximale de troupes d'occupation. C'est déjà une performance que son créateur, le pharmacien Joseph Willot, de Roubaix, ait réussi à le faire durer deux ans (1915-1916), avec un tirage maximum de mille exemplaires, à un rythme parfois hebdomadaire. Comme le reste de la presse clandestine de 14-18, il s'agit d'un organe d'information et d'opinion, qui ne donne que très rarement des consignes d'action et multiplie les conseils de prudence, le premier étant : « cette feuille doit être brûlée après lecture ». Saisissant contraste avec la presse clandestine de 1940-1944, qui incitera

ses lecteurs à se transformer en diffuseurs, pour développer des organisations de résistance. Son titre, qui vise à le présenter comme lancé par l'aviation française, n'est d'ailleurs que l'une des neuf appellations d'une feuille qui s'est d'abord appelée *La Patience*, et pendant un temps (octobre 1915), *La Prudence*<sup>(3)</sup>. Pour les régions françaises occupées en 14, l'enjeu est de tenir moralement, dans un conflit où le reste du pays est totalement engagé.

En 1940, le souvenir de *L'Oiseau de France* est réactivé par Jean-Yves Mulliez, héritier d'une grande dynastie industrielle du Nord : il dénomme *Les Petites Ailes* une feuille clandestine qui connaîtra 13 numéros d'octobre 1940 à mai 1941, tirés à quelques centaines d'exemplaires. Agent du SR Guerre de Vichy, Mulliez se sert du journal pour recruter des informateurs dans son réseau de renseignement ; réciproquement, il l'alimente en informations récoltées au cours de ses allers-retours réguliers à Vichy. La diffusion des *Petites Ailes* est assurée par d'anciens officiers, des jésuites et des scouts, le journal étant d'ailleurs reproduit sur la Gestetner du mouvement Scout de France de Tourcoing, chez son responsable, Henri Rousseau. L'origine des *Petites Ailes* explique que, tout en étant anti-allemand, le journal croie au double jeu de Pétain et soit en faveur de certains aspects de la Révolution nationale. Par contrecoup, cette feuille très précoce va susciter dans le Nord l'apparition, en 1941, de nouveaux journaux se démarquant de lui : *La vraie France*, de l'industriel Henri Duprez, et surtout *La Voix du Nord*, qui deviendra le principal organe clandestin de la région. Un de ses fondateurs, le catholique Natalis Dumez, témoignera avoir voulu reprendre le flambeau de Joseph Willot, mais en affirmant une ligne anti-maréchaliste s'opposant aux *Petites Ailes*. Cet épisode montre combien les enjeux de la presse clandestine ont changé par rapport à la Grande Guerre, un des principaux étant le jugement porté sur la politique du gouvernement français légal depuis l'armistice<sup>(4)</sup>.

*Les Petites Ailes*, que Mulliez, menacé d'arrestation, saborde en juin 1941, vont cependant connaître une postérité importante pendant quelques mois, en dehors de la zone rattachée du Nord. Un de leurs diffuseurs, Pierre de Froment, est en contact avec Henri Frenay, créateur du mouvement Libération nationale en zone Sud et qui cherche alors à développer une antenne de son organisation en zone occupée. Au témoignage de Frenay, Froment lui montre au printemps 1941 un numéro des *Petites Ailes*, en lui suggérant de lancer un journal analogue dans les deux grandes zones, occupée et « libre ». Frenay qui ne fait paraître jusqu'alors qu'un *Bulletin d'informations* en zone Sud, accepte. À la mi-mai 1941 apparaît donc *Les Petites Ailes de France. Édition de Paris*, suivi début juin par *Les Petites Ailes. Journal hebdomadaire. Tirage de zone libre*. L'édition parisienne reprend l'épigraphe du titre nordiste : « Lisez attentivement Recopiez copieusement Distribuez prudemment ».





La Libre Belgique n° 20, 15 septembre 1941

L'évocation de la résistance de la Grande Guerre passe par le bandeau situé sous l'en-tête de chaque numéro : il met en parallèle trois figures emblématiques de la résistance morale de 1914 (le roi, le bourgmestre de Bruxelles et le primat de Belgique) et leurs successeurs en 1940. Dans les articles (comme ici l'éditorial « La haine sacrée »), le rappel qui prédomine, c'est celui des « 4 000 civils innocents » fusillés en 1914.

## La haine sacrée

M. le « Ortskommandant de Bertrix » n'est pas content : « En Belgique, dit-il, il n'y a que la crapule qui est avec nous. Tous les honnêtes gens nous considèrent comme des ennemis ». Eh bien, le jour où ce propos m'a été répété, j'ai senti comme un souffle bienfaisant me froler le cœur. Ne trouvez-vous pas ? C'est qu'en effet « la crapule » pour reprendre son expression,

les mauvais citoyens sont les seuls pour le moment à occuper le haut du pavé ; ils parlent haut, ils plastronnent, ils s'agitent, on ne voit qu'eux, on n'entend qu'eux ; il semblerait qu'ils soient le nombre... En réalité l'énorme masse de la population se tient coite, parle bas, fait le gros dos, laisse passer la tornade, mais elle cultive soigneusement dans son cœur la fleur de l'espérance, en même temps qu'elle conserve vivace la haine de l'ennemi.

Ils ont crié, les Boches, qu'il suffisait de mettre des gants gris de céder parfois sa place dans le tramway, de payer en mauvais marks le produit de leurs rapines pour être accueillis par leurs victimes comme des libérateurs, comme des protecteurs polis et désintéressés. Ils n'ont trompé que peu de monde et pas pour longtemps !

« Quelques naïfs ont dit : « Ils sont tout de même plus gentils qu'en 1914 ! » Ils ne l'ont pas dit longtemps ! La réflexion est venue.

En 1914 « ils » ont fusillé 4 000 civils innocents... en 1940 « ils » ont bombardé, mitraillé, massacré sauvagement des colonnes entières de nos malheureux réfugiés. Dix mille de ceux-ci ne reverront jamais leurs foyers ! Dépassés les odieux massacres de Dinant, d'Ethé, d'Aerschot, de Tamines, d'Andenne ! Dépassées les ruines de nos villes martyrs de 1914 ! Avez-vous vu Tournai, Wavre, Nivelles, Antoing, Alost, et tant d'autres ?

Ils sont plus gentils... mais nos petits gens crèvent de misère et (Voir suite p. 2)

## Grandes funérailles

Dans la nuit du 6 au 7 août, au cours d'un combat aérien, un appareil britannique s'écrasa au sol près de l'île Moncin, à Herstal. Les deux occupants furent tués. L'accident provoqua dans la population liégeoise une émotion inexprimable. Devant la morgue de la ville où les corps des aviateurs avaient été transportés ce fut pendant trois jours un défilé ininterrompu. C'était trop montrer à l'occupant de quel côté vont nos espérances ! La morgue fermée on vit cette scène étonnante : une femme hissée sur des épaules d'hommes recevant les gerbes qu'on lui tendait inlassablement et les jetant par la lucarne de la morgue tout à l'entour des deux héros.

A l'heure des funérailles fixées au vendredi après-midi, plus de trois cents couronnes s'accumulèrent autour des cercueils et une foule innombrable accourut de partout s'appretant à leur faire jusqu'au cimetière de Robermont une voie triomphale. A ce moment arrivèrent des ordres : la foule fut dispersée, les manifestants trop ardents emmenés en camion à St-Léonard. La levée des corps aurait lieu en pleine nuit et ils seraient inhumés non à Robermont mais à Ste-Walburge. Vaine ruse ! Dès le point du jour le défilé populaire reprit avec la même terreur poursuivie le lendemain et le surlendemain. On remarquait parmi toutes les autres deux monumentales couronnes gravées aux couleurs belges, l'une portant ce seul mot : « Merci », l'autre : « De la part de vos mamans ». Par ordre encore on vint couper ces rubans.

Une vieille femme ayant confectionné de ses mains un nœud « Union Jack » est venue le planter sur les tombes « pour qu'ils reposent sous le drapeau de leurs pays ». Le 25 août, après avoir mis hors de combat quatre appareils allemands de la base de Beau- (Voir suite p. 2)



HISTOIRE MODERNE

Et avant qu'il ne les acheminât vers des camps spéciaux, le Pharaon défilait les peuplades étonnées de tous leurs biens...

DEVEEN

autre référence va progressivement s'imposer : celle des civils volontaires pour s'engager en 1870 contre les Prussiens dans les formations irrégulières, les « francs-tireurs ». Leur évocation devient alors un leitmotiv de *L'Humanité* clandestine ; puis, au printemps 1942 les groupes armés du PCF prennent l'appellation de Francs-Tireurs et Partisans français. En zone Sud, le mouvement que dirige Jean-Pierre Levy, créé à Lyon par d'anciens élus de gauche (mais non communistes), choisit aussi d'appeler *Le Franc-Tireur* le journal qu'il lance fin 1941.

La référence aux volontaires de 1870, si elle paraît plus adaptée à la situation présente, se cumule avec l'évocation d'un autre passé : celui de la Révolution française et des volontaires de l'an II, qui deviendra la référence majeure de la presse clandestine française, plus le rejet par la population de l'anti-républicanisme de Vichy deviendra manifeste. ■

(1) Emmanuel Debruyne, « Vêridiques, antiprussiens et patriotes », les journaux prohibés en pays occupés 1914-1918 », in Robert Vandebussche (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS/Ceges 2012.

(2) Fabrice Maerten, « La Première Guerre mondiale dans la presse clandestine de la Belgique occupée en 1940-1944 », in Robert Vandebussche (dir.), *ibid.*  
 (3) Cf. l'article synthétique de Bernard Grelle et Jean-Paul Visse dans le numéro 1 de *L'Abeille*, revue disponible sur le site de la Société des Amis de Panckoucke, panckoucke.blogspot.com  
 (4) André Caudron, « Les Petites Ailes. Journal et réseau (automne 1940-été 1941) », in *MEMOR. Bulletin d'information*, n° 15-16, Villeneuve d'Ascq, 1992.

Cependant, les deux journaux, au contenu partiellement différent, ne dureront sous ce titre que deux mois, étant remplacés en août par *Résistance* (en zone occupée) et *Vérités* (en zone Sud). L'abandon du titre commun montre d'abord la difficulté de créer une organisation unique dans deux zones aux logiques si différentes : le groupe de zone occupée sera d'ailleurs démantelé à la fin de l'année, au moment où Frenay privilégiera le

rapprochement avec un autre mouvement de zone Sud, Liberté, pour créer le mouvement Combat. La disparition de l'appellation *Petites Ailes* signe par ailleurs l'abandon de la référence à la modeste presse des régions occupées en 14-18.

À l'été 1941, au moment où la guerre germano-soviétique donne au conflit une tournure d'affrontement idéologique inédite et provoque l'entrée dans la lutte armée du parti communiste, une

# L'imaginaire du « franc-tireur » et son instrumentalisation par l'occupant allemand de 1940 à 1944

Par Bruno Leroux

S'il est un protagoniste chez lequel l'héritage de la guerre de 1870 est le plus prégnant, c'est l'occupant allemand. La levée en masse des civils français et les mesures prises contre eux ont suscité dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Allemagne un imaginaire répulsif criminalisant le « franc-tireur », une codification précoce dans les manuels militaires du traitement à infliger à ces civils attaquant l'armée allemande de façon « déloyale » et un consensus juridique sur l'application restrictive du droit des populations en temps de guerre défini par la convention de La Haye en 1907. Une interprétation plus large a pourtant immédiatement existé, qui considérait que les articles de la convention ne réglaient pas la question du droit à l'insurrection, et qu'en la matière, c'était son préambule faisant allusion aux « usages établis entre nations civilisées » auquel il fallait se référer. Les massacres de civils commis par les Allemands lors des invasions ultérieures, en Belgique et en France à l'été 1914, et dans une moindre mesure dans le Nord-Pas-de-Calais en 1940, montrent la prégnance de cette figure mythique du franc-tireur<sup>(1)</sup>. La façon dont l'occupant l'a utilisée ensuite dans la répression de la Résistance commence à être connue de façon précise grâce aux recherches les plus récentes<sup>(2)</sup>.

L'article 10 de l'armistice rappelle que les Français se mettant au service d'États en guerre avec l'Allemagne seront traités comme des francs-tireurs. Le code pénal allemand ne prévoit à leur égard que la peine de mort. Les velléités d'appliquer ce statut aux Français libres lors du siège de Bir Hakeim en juin 1942 seront cependant immédiatement abandonnées, la France Libre ayant menacé d'appliquer la réciprocité aux prisonniers allemands. En métropole, les tribunaux militaires allemands du ressort de la zone occupée prononcent quelques condamnations pour « actes de franc-tireur » dans l'été 1940, mais durant l'année qui suit, la qualification n'est pratiquement pas utilisée, du fait du caractère sporadique et isolé des actes de violence contre les troupes d'occupation. Les débuts de la lutte armée communiste, à l'été 1941, réactivent l'imaginaire répulsif du civil armé. Néanmoins, sa criminalisation par les autorités allemandes est alors dominée par des préjugés anticommunistes et antisémites,



Coll. Fondation de la Résistance/Fonds Hermine Langlois

Pendant les combats de la Libération, le port d'un brassard constitue le seul signe d'appartenance aux FFI, assimilés à des troupes régulières par le Gouvernement Provisoire de la République française. Pendant tout l'été 1944, cela n'empêchera pas les Allemands de les traiter comme des francs-tireurs non protégés par les conventions internationales sur les prisonniers de guerre et donc susceptibles d'être exécutés sur place.

confortés par l'identité des personnes arrêtées. Qualifiés publiquement de criminels de droit commun au service de l'étranger, ils sont surtout jugés pour intelligence avec l'ennemi et détention d'armes. C'est à partir de l'été 1942 que les jugements pour « actes de francs-tireurs » réapparaissent. La *Sipo-SD* dirige maintenant la répression, en déportant massivement les résistants avant tout jugement, mais les tribunaux militaires continuent à fonctionner en France pour un petit nombre de cas. Si les qualifications de « francs-tireurs » se mettent à croître (d'une façon exponentielle durant la dernière année de l'occupation), c'est probablement en partie parce qu'elles garantissent une répression impitoyable contre les mêmes types d'actes qu'auparavant, dans une période où le profil des accusés se diversifie. Résultat: entre février et mai 1944, période où cette qualification devient quasi-automatique, 600 peines de mort sont prononcées, dont 95 % sont immédiatement exécutées.

En parallèle, les opérations de lutte contre les maquis, commencées à l'automne 1943, se signalent par une dynamique progressive de radicalisation sur le terrain, avec des exécutions sommaires des résistants arrêtés, attestées au moins à compter de janvier 1944. Elles sont légitimées *a posteriori* par les premiers ordres des autorités centrales du Reich concernant la « lutte contre les bandes » en France: le décret Sperrle

du 8 février 1944 et surtout le décret Keitel du 4 mars 1944, qui énonce que les auteurs d'agressions contre la *Wehrmacht* ou ses installations doivent être considérés comme des « francs-tireurs » et donc être exécutés sommairement sur place. D'après les sources fragmentaires disponibles, le commandement militaire à l'Ouest (*OBWest*) semble avoir tenté de nuancer l'application de ces ordres en mai, mais dès le Débarquement, ils ont été au contraire constamment rappelés par toute la chaîne de commandement. Courant juin, les juristes du Commandement militaire en France ont proposé à leur hiérarchie, après enquête sur le comportement des résistants français, de considérer comme combattants réguliers ceux qui entraînent dans le cadre énoncé à l'article 1 de la convention de La Haye: unités de civils dotés d'un chef, d'un insigne, portant ostensiblement une arme et respectant les lois de la guerre. Mais cette proposition, qui n'était peut-être qu'un moyen de se couvrir déjà vis-à-vis de la communauté internationale, ne fut suivie d'aucun effet. ■

(1) Cf. Laurent Thiery, « Les massacres de civils dans le nord de la France en mai-juin 1940 », in *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n° 60, mars 2010, p. 5-6.

(2) Cf. Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Tallandier, 2010.

## Pour aller plus loin

■ Armel Dirou, *La résistance en 1870 : guérilla et terreur*, Bernard Giovanangeli éditeur, 2014 [livre issu d'une thèse de doctorat d'histoire, sur les francs-tireurs de 1870 et la répression allemande].

■ Texte de la Convention IV de La Haye de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre (voir en particulier le Préambule et l'article 1 du Règlement en annexe) : disponible sur le site du Comité international de la Croix Rouge, <https://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/>

# Émilienne Moreau-Évrard, résistante pendant les deux guerres mondiales

Par Frantz Malassis

Émilienne Moreau est née à Wingles (Pas-de-Calais) le 4 juin 1898 dans une famille de mineurs. En 1914 son père retraité de la mine s'installe avec sa famille à Loos-lez-Lens (aujourd'hui Loos-en-Gohelle) et gère une petite épicerie. Émilienne rêve de devenir enseignante et prépare à cette fin le cours préparatoire au brevet d'institutrice lorsque la Grande Guerre éclate. Après la victoire française de la Marne, les Allemands se lancent dans la « course à la mer » pour atteindre les Flandres belges et la mer du Nord. Durant cet épisode de la Guerre, la petite ville de Loos-lez-Lens, encore occupée par une partie de ses habitants, est âprement disputée à partir d'octobre 1914 pour finalement être prise par les Allemands et se retrouver sur la ligne de front. Pendant près d'un an, les loosois subissent la rude occupation allemande. En décembre son père décède la laissant seule avec sa mère, sa jeune sœur et son frère de 10 ans.

Montrant une indéniable force de caractère et surmontant tous les obstacles, en février 1915, elle crée dans une cave une école improvisée pour une quarantaine d'enfants de Loos privés de leur instituteur mobilisé sur le front. Elle réussit également à convaincre les autorités militaires de lui laisser le droit de ramasser des morceaux de charbon sur les terrils de la commune avec ses élèves permettant aux habitants de surmonter la pénurie de charbon qui frappe cette région minière... c'est aussi l'occasion pour elle d'observer les défenses allemandes.

Le 25 septembre 1915, les Écossais du 9<sup>e</sup> bataillon du *Black Watch* lancent une attaque pour reprendre la ville. Émilienne qui n'a que 17 ans, va à leur rencontre et leur donne des informations sur les défenses ennemies installées sur un terril, fortin quasi inexpugnable. Forts de ces indications, les Écossais prennent les Allemands à revers et réduisent ce nid de résistance avec un minimum de pertes.

Infatigable, en pleine bataille, avec un médecin écossais, elle met en place dans sa maison un poste médical où elle prodigue des soins à des blessés pendant 24 heures.

Chose encore plus extraordinaire pour l'époque, elle prend les armes et fait le coup de feu, parvenant avec trois soldats écossais blessés à neutraliser deux soldats allemands embusqués dans une maison voisine. Quelque temps après, restée seule dans une cave avec un blessé, alors qu'elle est prise pour cible, elle abat à travers la porte deux fantassins allemands à coups de revolver.

La ville libérée, Émilienne et sa famille sont évacuées. À 17 ans, elle devient « l'héroïne de Loos ». Le 2 novembre 1915, elle est citée à l'ordre de l'armée par le général Foch. Figure patriotique incarnant la résistance à l'ennemi, son image est largement utilisée

par la propagande pour soutenir le moral de la population et des troupes. Elle reçoit la croix de guerre avec palme sur la place d'armes de Versailles le 27 novembre 1915. Le jour même, elle est reçue par le Président de la République Raymond Poincaré. De leur côté les Britanniques ont reconnu ses actes de bravoure en la récompensant de la *Military Medal*, de la *Royal Red Cross (first class)* et de la *Venerable Order of St John of Jerusalem*, cette décoration n'étant que très exceptionnellement attribuée à une femme.

Le *Petit Parisien* fait paraître pendant deux mois successifs « ses mémoires » sous la forme d'épisodes. En 1916, un film inspiré de ses exploits est même tourné par le réalisateur australien Georges Willoughby: *The Joan of Arc of Loos (La Jeanne d'Arc de Loos)*.

Cette médiatisation ne lui fait pas perdre de vue sa vocation première: l'enseignement. Installée à Paris, elle prépare le brevet supérieur de l'enseignement public. En parallèle, elle fait fonction d'institutrice dans une école de garçons dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris jusqu'à la fin de la guerre. Après l'armistice, elle exerce son métier d'institutrice dans sa région natale, dévastée par la guerre.

Militante au sein du parti socialiste de l'époque (la SFIO) dès 1930, elle épouse en 1932, Just Évrard, secrétaire général adjoint de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, et frère de Raoul Évrard, député SFIO du même département de 1919 à 1936. Elle fait ses premières armes en devenant secrétaire générale des femmes socialistes du Pas-de-Calais en 1934.

En juin 1940, le couple Évrard et les deux enfants de Just, Raoul et Roger, vivent à Lens. Dans cette région du Nord-Pas-de-Calais qui a déjà connu une occupation allemande très dure durant la Grande Guerre les sentiments antigermaniques s'expriment très rapidement d'autant que ces deux départements, placés sous l'autorité du commandement militaire de Bruxelles, deviennent une « zone interdite », annexée de fait.

Connue des Allemands pour son action héroïque en 1915, Émilienne est immédiatement placée en résidence surveillée à Lillers.

Bientôt autorisée à retrouver sa famille à Lens, elle n'hésite pas à entrer à nouveau en résistance contre les Allemands mais non plus de façon individuelle et spontanée comme en 1915. Au sein de sa famille, elle poursuit dans la clandestinité les activités militantes d'avant-guerre. Fin 1940 au domicile familial est créée la section socialiste clandestine de Lens. La famille Évrard assure la diffusion de tracts et de journaux clandestins socialistes tels *L'homme libre* <sup>(1)</sup> puis *La IV<sup>e</sup> République*, mais aussi *La Voix du Nord*.

Les Évrard sont parallèlement contactés par l'*Intelligence Service* à qui ils fournissent de précieux renseignements.



Carte postale d'Émilienne Moreau, « l'héroïne de Loos » éditée par *Le Petit Parisien* à partir de 1916. Des exemplaires de cette carte postale sont distribués sur le front pour remonter le moral des Poilus qui connaissent ainsi ses faits d'armes.

Just Évrard est arrêté en septembre 1941. Libéré en avril 1942, il se trouve contraint de passer en zone Sud. Émilienne l'y rejoint et le couple s'installe à Lyon. Commence alors pour elle une intense activité d'agent de liaison pour le Comité d'action socialiste (CAS) de zone Sud, fondé en mars 1941 par Daniel Mayer et des responsables de la SFIO, puis, à partir de mars 1943 pour le parti socialiste clandestin reconstitué. Elle remplit les mêmes missions périlleuses pour le réseau de renseignement Brutus, dépendant de la France Libre et dont le recrutement s'appuie en partie sur les socialistes résistants du CAS. Émilienne alias Jeanne Poirier ou « d'Émilienne la Blonde », assure les liaisons avec la Suisse et exécute diverses missions vers Paris, Toulouse, Marseille.

En octobre 1943, étant désigné pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger son mari quitte la France par une liaison aérienne clandestine. C'est à cette date qu'elle entre au mouvement « La France au Combat » fondé en octobre 1943 par André Boyer pour tenter de former au sein des Mouvements Unis de Résistance de zone Sud un quatrième pilier (à côté des mouvements Combat-Libération-sud et Franc-Tireur) regroupant les organisations de tendance socialiste Véry (groupes d'action) et Brutus (réseau de renseignements).

Fin mars 1944, à Lyon, elle échappe de justesse à l'arrestation lors de l'affaire du 85 de l'avenue de Saxe, adresse utilisée par le Parti socialiste clandestin, Brutus et Libération Sud.

En mai 1944, une série d'arrestations déciment « la France au Combat ». Elle réchappe *in extremis*



*Mes Mémoires (1914-1915)* par Émilienne Moreau, supplément au n° 107 du *Miroir*, dimanche 12 décembre 1915. Cet hebdomadaire parisien, qui durant la Première Guerre mondiale relate les épisodes du conflit, diffuse sur plusieurs numéros, comme *Le Petit Parisien* dont il est le supplément illustré, l'histoire de cette jeune femme qui incarne la résistance aux Allemands.

à une souricière tendue par les Allemands à son domicile du quartier de la Guillotière à Lyon, essayant au passage des coups de feu.

Traquée, elle est désignée par « La France au combat » pour siéger à l'Assemblée consultative d'Alger et doit être exfiltrée. Après plusieurs tentatives,

son parti : elle devient membre du Comité directeur de la SFIO de 1945 à 1963. Elle occupe également les fonctions de conseillère honoraire de l'Assemblée de l'Union Française de 1947 à 1958.

À l'aube de la V<sup>e</sup> République, elle abandonne ses activités publiques et se consacre à l'écriture de ses

elle part finalement pour Londres par une opération aérienne le 6 août 1944.

À Londres, elle expose le rôle des femmes dans la Résistance à l'occasion de conférences et d'un discours à la BBC. Lors de sa première conférence de presse le 15 août 1944 elle déclare notamment : « Ce sont pour la plupart, des femmes qui font les liaisons des groupes de résistance, ce sont des femmes qui portent et distribuent souvent les journaux et les tracts. Ce sont encore des femmes qui, [...] revenaient fourbues, lasses, épuisées, rapportant aux organisations les renseignements sur la concentration des troupes. [...] La femme française a réagi, j'oserai dire, plus vite que les hommes parce que, mère de famille, elle s'est trouvée aux prises avec toutes sortes de difficultés que ne connaissent pas les hommes. » (2)

De retour en France en septembre 1944, elle aide son mari à reformer les sections socialistes du Pas-de-Calais. Symbole pour la seconde fois de la résistance féminine française, elle est l'une des 6 femmes à être faites Compagnon de la Libération. Elle est décorée de la Croix de la Libération par le général de Gaulle le 11 août 1945. De ce fait, son statut change au sein de

## Pour en savoir plus

### Sur Émilienne Moreau-Évrard

■ Émilienne Moreau, *La guerre buissonnière : une famille française dans la Résistance*, Paris, Solar, 1971.

■ Vladimir Trouplin « Émilienne Moreau-Évrard » in Guy Krivopissko, Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, *Dans l'honneur et par la victoire. Les femmes compagnon de la Libération*, Tallandier, 2008, 100 p. La présente biographie d'Émilienne Moreau-Évrard doit beaucoup à cet article.

### Sur Jean Lebas

■ Jean Piat, *Jean Lebas de la Belle Époque à la Résistance*, Roubaix, Jean Piat, 1994.

■ les numéros de *L'Homme Libre. Bulletins d'information ouvrières* sont reproduits sur le site Gallica de la BnF. Dans la « recherche avancée » taper la cote RES-G- 1470 (628).

mémoires qui sont publiées peu de temps avant son décès le 5 janvier 1971 à Lens. ■

(1) Fondé par Jean-Baptiste Lebas. Déjà pendant la Grande Guerre, maire de Roubaix, il s'oppose aux Allemands en refusant de leur livrer la liste des jeunes de dix-huit ans, qui devaient être envoyés comme travailleurs de force en Allemagne. Arrêté en 1915, il est alors interné à la forteresse de Rastadt. Déchu de ses fonctions de maire (1918-1940) par Vichy, il appelle dès août 1940 à la résistance, dans une brochure intitulée *Le socialisme continue!* À la fin de l'été, il fonde l'un des tout premiers groupes de Résistance en zone occupée, autour du journal *L'homme libre*; il est arrêté en mai 1941, déporté et meurt en Allemagne. Son journal continue pendant quelques mois sous l'appellation *La IV<sup>e</sup> République*.

(2) Émilienne Moreau, *La guerre buissonnière : une famille française dans la Résistance*, op.cit., p. 267-268.

## Pour approfondir

### Bibliographie sélective

■ Chantal Antier, *Louise de Bettignies : Espionne et héroïne de la Grande Guerre 1880-1918*, Paris, Tallandier, 2013.

■ Annette Becker, *Les cicatrices rouges 1914-1918, France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010.

■ Emmanuel Debruyne, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés. 1914-1918. Une "résistance avant la lettre" ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 115, juin-septembre 2012, p. 15-30.

■ Emmanuel Debruyne, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008.

■ Emmanuel Debruyne & Jehanne Paternostre, *La résistance au quotidien. 1914-1918. Témoignages inédits*, Bruxelles, Racine - AGR, 2009.

■ Emmanuel Debruyne & Laurence van Ypersele, *Je serai fusillé demain. Les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.

■ Sophie De Schaepdrijver, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2004.

■ Jean Heuclin & Jean-Paul Visse, *La presse clandestine dans le Nord occupé, 1914-1918*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2014.

■ Philippe Nivet, *La France occupée, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011.

■ Robert Vandebussche (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Ceges, 2012.

■ Laurence van Ypersele & Emmanuel Debruyne, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004.

### Sitographie

Un site de référence sur la presse clandestine belge des deux Guerres mondiales <http://warpress.cegesoma.be/>, *The Belgian War Press*. Ce site, créé par le CEGES, présente une col-

lection numérisée de cette presse et des notices de présentation historique très complètes et dotées de bibliographies fournies (y compris sur certains titres particuliers, comme *La Libre Belgique*).

### La presse clandestine française 1940-1945 sur Gallica, le site de la BnF

La collection de presse clandestine de la BnF est maintenant accessible, et sera bientôt complétée par des titres provenant du Musée de la Résistance nationale (Champigny-sur-Marne) et de la Bibliothèque de Documentation Internationale contemporaine. Quelques conseils méthodologiques et la liste des 1 000 titres de la collection de la BnF sont téléchargeables sur la page d'accueil du site de la Fondation de la Résistance [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

### Retrouver une exploitation pédagogique d'un journal clandestin grâce à ce lien :

<http://www.fondationresistance.org/documents/lettre/LettreResistance075.pdf>

# Les activités de MER

l'association des amis  
de la Fondation de la Résistance

## « L'esprit de la Résistance dans les territoires occupés en France en 1870-1871, en 1914-1918 et 1940-1944 »

Sous ce titre, le 19 novembre dernier, MER a organisé un colloque passionnant d'histoire comparée dans la salle des fêtes de la Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, grâce à l'obligeance de son Maire Pierre Aidenbaum.

« Trois fois en l'espace de la vie d'un homme, la France est envahie par les Allemands ». Plusieurs points communs relient ces trois guerres de 1870-1871, de 1914-1918 et de 1939-1945 : les occupations de territoires français où des résistances se sont levées. Une filiation, à la fois dans les mémoires nationales et dans les actes, a-t-elle existé au cours de ces trois conflits ?

C'est à cette interrogation qu'ont répondu, cinq historiens au cours de ce colloque présidé par **Gilles Perrault**, auteur du *Dictionnaire amoureux de la Résistance* paru aux éditions Plon.

Pour le colonel **Armel Dirou**, auteur d'un récent livre sur *La Guérilla en 1870* (éd. Bernard Giovanangeli), c'est après la chute de Sedan le 2 septembre 1870, que Gambetta, généralise la guerre contre les Prussiens et implique la nation en l'exhortant à la résistance : « *Que chaque Français reçoive ou prenne un fusil [...] la patrie est en danger* ». Des compagnies ou corps francs de francs-tireurs voient le jour. Près de 80 000 hommes y participeront. Leur action toutefois trouvera une certaine limite face à la réticence du gouvernement provisoire de ne pouvoir contrôler tous leurs faits et gestes. Quant aux officiers allemands préparés et familiers des « *guerres irrégulières* », ils exerceront leurs actions coercitives en réaction au harcèlement des francs-tireurs pour garantir la sûreté de leurs communications. Ces « *guérillas de 1870* » préfigurent les actions de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale et les combats que lui livrent les troupes d'occupation allemande.

Historien et auteur de *La France occupée 1914-1918* (éd. Armand Collin), il revenait à **Philippe Nivet**, professeur à l'Université de Picardie, d'évoquer le visage de l'occupation allemande qui a concerné dix départements totalement ou partiellement occupés après la stabilisation du front à la fin de l'année 1914. Le quotidien de cette occupation fut très rude allant de la privation des libertés jusqu'à la famine et la résistance y fut très active.



Photo Jean Novosseloff

Très tôt des réseaux recueillent des renseignements militaires destinés aux armées alliées et aident les volontaires et les ouvriers spécialisés à passer les lignes et la frontière – particulièrement bien gardée – des Pays-Bas pour s'engager contre l'Allemagne. Au cours de son exposé il a retracé le parcours de quelques belles figures de la résistance comme celle de Louise de Bettignies, arrêté à Tournai et décédée lors de son internement ou celle de Jean-Baptiste Lebas, maire de Roubaix, emprisonné en Allemagne en 1916 et qui 20 ans plus tard fera partie des premiers résistants de juin 1940 et mourra en déportation... Belle filiation de cet esprit de résistance !

**Emmanuel Debruyne**, docteur en histoire chargé de cours histoire à l'Université catholique de Louvain a évoqué la résistance en Belgique deux fois occupée au cours des deux derniers conflits. Durant le premier, très tôt on assiste à la naissance de filières d'évasions et aussi d'espionnage au profit des Alliés, pas moins de 6 500 agents y participent dans près de 250 réseaux dont les plus développés et les plus influents s'appuient sur les catholiques en grande partie grâce au clergé : Dame blanche, Sacré-Cœur, Mot du Soldat, Libre Belgique, etc. La presse clandestine est très importante et compte près de 80 journaux qui jouent un rôle majeur pour l'information d'une population isolée. Si au cours de ce premier conflit la résistance armée fut pratiquement inexistante, il y aura néanmoins 277 femmes et hommes otages fusillés sur lesquels se focalisera en

Belgique la mémoire de la résistance après 1918 et dont la résistance 1940-1945 est l'héritière directe. Au cours du second conflit la Belgique et le Nord de la France – régions proches de l'Angleterre – seront intégrés dans une même zone d'occupation placée sous la direction du commandement militaire allemand de Bruxelles.

**Laurent Thiery**, docteur en histoire et historien de La Coupole- Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais, confirme que la résistance dans le département du Nord de la France se lève très tôt, marquée par l'héritage de l'occupation allemande lors de la Grande Guerre et aussi du fait de l'aide apportée par les populations aux soldats anglais évadés ou cachés. Pour ces départements l'objectif des nazis est de les « *germaniser* » dans l'hypothèse d'un ensemble « *Nord-Allemand* » regroupant la Belgique et les Pays-Bas. C'est pourquoi, dans ce département la politique de répression est conduite par les autorités militaires qui excluent la *Gestapo* et la *SS*, s'efforçant ainsi dans un premier temps de préserver des liens avec la population locale. Jamais la majorité des habitants ne se prendra au jeu de cette mansuétude qui s'arrêtera fin 1943 au moment où les projets de débarquements des Alliés se profilent.

Si Tours, « *préfecture de la Touraine* », fut par trois fois l'éphémère capitale de la France, au cours des trois conflits, **Thierry Vivier**, professeur d'histoire-géographie au lycée Léonard de Vinci à Amboise, s'est interrogé sur l'attitude des châtelains et des paysans en Touraine pendant les « *années terribles 1870-1871 et 1940-1944* ». Il a évoqué les permanences et les ruptures de ces deux occupations. Il est clair pour lui, que dans cette société rurale, bien des Tourangeaux ne s'accoutumèrent pas de la présence prussienne en 1870 et que le souvenir de cette occupation entraîna les paysans et les nobles à résister en 1940 comme leurs ancêtres à l'ennemi qui violait leur patrie. ●

Jean Novosseloff

### Adhésion :

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » !

Cotisation 30 € (incluant l'abonnement à « Résistance et Avenir »).

Mémoire et Espoirs de la Résistance,  
Place Marie-Madeleine Fourcade,  
16-18, place Dupleix, 75015 Paris  
Courriel : memoresist@m-e-r.org  
site internet : www.memoresist.org  
Tél. : 01 45 66 92 32



## Vient de paraître

La présence de ces titres dans « vient de paraître » ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informé les abonnés de *La Lettre*, des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

**La Bretagne de l'Occupation à la Libération. 1940-1945.**  
Christian Bougeard.  
Presses Universitaires de Rennes (www.pur-editions.fr), 256 p., 39 €.

**Montrer les violences extrêmes. Sous la direction d'Annette Becker et Octave Debary.**  
Créaphis éditions, 342 p., 25 €.

**Vercors 40/44.**  
Ouvrage coordonné par Olivier Cogne et Jacques Loiseau.  
Préface d'André Vallini, président du Conseil général de l'Isère.  
Musée de la Résistance et de la Déportation-Maison des Droits de l'homme, 133 p., 15 €.

**Actes du colloque « Femmes résistantes » organisé le 27 mai 2014 dans le cadre de la première commémoration, au Sénat, de la Journée nationale de la Résistance.**  
Collectif sous la direction de la sénatrice Brigitte Gonthier-Maurin.  
Sénat, rapport d'information de la Délégation aux droits des femmes n° 757 (2013-2014), 122 p. et 43 p. d'annexes + DVD, 5 €.

**Buchenwald par ses témoins. Histoire et dictionnaire du camp et de ses kommandos.**  
Sous la direction de Dominique Orlowski.  
Préface de Bertrand Herz,

président du comité international Buchenwald-Dora et kommandos.  
Belin, 554 p., 29 €.

**« Jean-Pierre aime la citronnelle ». 1943-1944. Résistance entre Drôme des Collines et Vercors.**  
Jean Sauvageon, Danielle Bertrand et Maurice Bleicher.  
Avant-propos de Didier Guillaume, président du Conseil général de la Drôme, vice-président du Sénat.  
Préface de Jacques Vistel, président de la Fondation de la Résistance.  
Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance.  
Comité de Romans-Bourg-de-Péage/éditions Mémoire de la Drôme, 190 p., 21 €.

**Mémoires d'un maquisard. Le groupe Phiphi.**  
Philippe Papon.  
Préface et notes historiques par Dominique Richard.

Éditions Sud-Ouest (www.editions-sudouest.com), 240 p., 19,90 €.

**Policiers rebelles. Une Résistance oubliée: la Police parisienne. 1940-1944 (3<sup>e</sup> édition revue et augmentée).**  
Luc Rudolph.  
Préface de Christine Levisse-Touzé, directeur du musée du général Leclerc et de la Libération de Paris-musée Jean Moulin.  
Avant-propos de Bernard Boucault, préfet de Police.  
Éditions SPE militaria, 489 p., 27 €.

**Eugène Chavant. Du « poilu » au chef de maquis.**  
Gilles Vergnon.  
Préface d'Alain Cottalorda, président du Conseil général de l'Isère.  
Musée de la Résistance et de la Déportation-Maison des Droits de l'homme et Conseil général de l'Isère, 86 p., 12 €.

## À lire

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture. Vous pouvez retrouver d'autres comptes rendus de lecture sur notre site [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org) à la rubrique « Nous avons lu ».



**Une famille du refus mais toujours l'espérance. Recueil et récits 1914-1918 et 1939-1945.**  
Jacqueline Fleury-Marié.  
Préface de François Boulet, agrégé, docteur en Histoire.  
Compte d'auteur (pour commander cet ouvrage écrire à l'auteur 40, rue Champ Lagarde - 78000 Versailles), 2013, 194 p., 20 €.

Lorsque les troupes allemandes envahissent la France en juin 1940, Jacqueline Marié n'a que 16 ans; mais son héritage familial l'amène à refuser immédiatement la défaite et l'occupation.

Pendant la Grande Guerre, sa famille qui vivait dans le Soissonnais a subi un régime d'occupation allemande très dure, cette région restant dans la zone de front pendant toute la guerre. Son grand-père maternel a été arrêté dès septembre 1914 et déporté dans les camps allemands de Quedlinburg et de Havelberg jusqu'en 1918. En 1914, sa mère a été internée quelques temps à la prison allemande de Rasdadt avant de gagner Nîmes, laissant derrière elle la maison familiale qui fut dévastée. Le père de Jacqueline, Désiré-Marcel Marié, sous-lieutenant dans le Génie a combattu en première ligne jusqu'en 1918 où il a été fait prisonnier avant de connaître l'«exil» dans un *Oflag*.

Rapidement, en 1940, toute sa famille qui vit alors à Versailles, s'engage dans la Résistance.

Son père entre à l'OCM et au réseau de renseignement Mithridate. Sa mère accueille à son foyer des résistants. Son frère Pierre est membre du réseau Mithridate dès 1941. Il fournit notamment au BCRA de Londres des relevés du terrain d'aviation allemand de Guyancourt et transmet des plans du mur de l'Atlantique (port de Cherbourg) qu'il a subtilisés au château de la Maye à Versailles. Jacqueline, quant à elle, agit au sein du mouvement Défense de la France dont elle assure le transport et la diffusion du journal éponyme à Versailles et ses alentours avant de devenir agent de liaison du réseau Mithridate.

Mais en 1944, la répression allemande s'abat sur la famille Marié. Jacqueline et sa mère sont déportées à Ravensbrück le 15 août 1944 tandis que son père connaît l'enfer du camp de Buchenwald. Revenue de Déportation, sa jeunesse, sa force de caractère lui permettent de se reconstruire... mais aussi l'amitié et la solidarité de ses camarades réunies au sein de l'Association des Déportées et Internées de la Résistance dont elle deviendra plus tard la dernière présidente nationale.

Dès l'officialisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation en 1961, né quelques années plus tôt de la volonté de ses camarades de la CNCVR, elle s'emploie à témoigner avec force de son expérience aux jeunes, leur transmettant ainsi les valeurs civiques intemporelles qui sous tendaient son engagement.

Au-delà de son histoire familiale et de son propre parcours, Jacqueline Fleury évoque aussi dans ce livre le souvenir de ses camarades de l'ADIR, de ces «Voix et Visages», qui furent pour elle «de belles rencontres, jamais oubliées».

**Croquer la France en guerre. 1939-1945.**  
Emmanuel Thiébot.  
Armand Colin, 2014, 187 p., 25 €.

En France, durant l'Occupation, la caricature devient une arme redoutable et un contre-pouvoir puissant que contrôle scrupuleusement la censure allemande. Ainsi, à la suite de la parution d'une caricature dans l'hebdomadaire *Ric et Rac* du 1<sup>er</sup> août 1943, le dessinateur de presse Bernard Aldebert (1909-1974) est arrêté par les Allemands. Incarcéré à la prison de Montluc à Lyon, il est déporté fin janvier 1944 à Buchenwald, puis à Mauthausen. Son dessin, bien innocent, présentait un personnage brun à petite moustache qui, à la fin d'un repas en ville la main bloquée dans un récipient dit à son entourage: «J'ai mis la main dans le sucrier, je ne peux plus la sortir». Les Allemands croient reconnaître une caricature d'Hitler dans ce personnage, ceci à une époque où l'armée allemande est embourbée sur plusieurs fronts.

À partir d'une documentation originale issue en grande partie de ses propres collections (presse officielle, cartes postales, affiches, journaux et tracts de la Résistance, tracts aéroportés, revues pour la jeunesse...), Emmanuel Thiébot rend compte de l'importance et de la grande diversité du dessin comme support de communication et de propagande.

Classé suivant une approche thématique (le régime de Vichy et la vie quotidienne, la Résistance et la France Libre, la Libération...), chaque document est analysé, décrypté et restitué dans son contexte historique. Des notices sur les dessinateurs et sur le support d'où est extrait le dessin (journal, brochure, tract...) complètent fort utilement l'analyse.

Frantz Malassis



## Activités du département recherche et pédagogie

### Prix Philippe Viannay Défense de la France 2014

Photo Frantz Malassis



Le jury présidé par Jean-Pierre Azéma.

Le prix Philippe Viannay-Défense de la France, créé en 1991 par les anciens résistants du mouvement Défense de la France, est perpétué par la Fondation depuis la dissolution de leur association en 2006. Le prix 2014 a été décerné, au Palais du Luxembourg, le 18 novembre dernier, à l'ouvrage de Fabrice Grenard *Une légende du maquis Georges Guingouin, du mythe à l'histoire* (éditions Vendémiaire).

Dans le prolongement de ses recherches historiques sur les maquis de France et de leurs rapports avec la population civile (*Maquis noirs et faux maquis* en 2011), Fabrice Grenard nous livre une biographie passionnante sur Georges Guingouin, créateur d'un des maquis les plus connus et les plus efficaces du Limousin. Blessé durant la campagne de France, évadé de l'hôpital pour échapper à la captivité, Georges Guingouin reprend son poste d'instituteur rural tout en poursuivant son activité de militant communiste clandestin. Révoqué de l'enseignement en septembre 1940, activement recherché comme responsable du Parti communiste clandestin, il se cache alors dans les bois du Limousin dès février 1941. Cependant à cette époque, il n'a pas l'intention de fonder un maquis de combattants. Il ne le constituera qu'en avril 1943 pour devenir chef départemental des FFI de la Haute-Vienne à l'été 1944.

Loin de la légende dorée qu'il a lui-même véhiculée dans ses écrits, surestimant sa propre action dans la libération du Limousin, mais

aussi de la légende noire qui a fait de lui un « chef de bande », imposant sur le territoire qu'il contrôle un régime de terreur et cherchant à la Libération à imposer une « république soviétique dans les monts du Limousin », Fabrice Grenard nous livre un portrait très clair et très nuancé de ce « préfet du maquis ».

Analysant les rapports de Georges Guingouin avec le Parti communiste pendant la guerre, il présente le parcours d'un militant atypique au mode de fonctionnement autonome. En août 1940, isolé de la direction du PCF, il diffuse un appel à la lutte qui rappelle que le fascisme est l'ennemi, mais s'aligne ensuite, une fois les contacts repris, sur la ligne officielle anti- « guerre impérialiste » du PCF jusqu'en juin 1941. En 1942, il est à nouveau en désaccord profond avec le parti sur les orientations de la lutte armée qui est alors dirigée uniquement sur les zones urbaines. Après la guerre, Georges Guingouin est brièvement maire de Limoges avant d'être exclu du PCF en 1952 pour dissidence et de se retrouver emprisonné plusieurs mois en 1953, inculpé dans une affaire d'homicide perpétré en Corrèze en 1945.

Fabrice Grenard nous livre aussi une réflexion générale sur le fonctionnement du maquis de Guingouin et notamment sur les conditions de son passage à la lutte armée. Il revient ainsi sur l'aide apportée par un groupe local également lié à l'Armée Secrète du département mais aussi sur celle du *Special Operations Executive britannique* qui n'hésite pas à lui assurer un approvisionnement massif en armes lui permettant d'être une force redoutée.

Enfin, son ouvrage étudie de façon très fine les rapports entre le maquis Guingouin et la population en restituant toute la complexité de cette relation. ●

Frantz Malassis

## Activités du département AERI

### L'espace pédagogique du Musée de la Résistance en ligne (1940-1945)

Le nouvel espace pédagogique du Musée de la Résistance en ligne est désormais accessible ([http://museedelaresistanceenligne.org/pedago\\_espace.php](http://museedelaresistanceenligne.org/pedago_espace.php)).

Fruit d'un travail orchestré par le département AERI, en coopération avec ses équipes locales et tenant compte des préoccupations portées par le service pédagogique de la Fondation de la Résistance, il se fixe pour objectifs de proposer des ressources, de pérenniser les travaux d'élèves et de susciter curiosité et projets.

L'espace se compose de quatre grandes parties, elles-mêmes sous-divisées, pensées dans l'esprit d'une meilleure valorisation des contenus et d'un graphisme attrayant pour encourager les élèves et leurs professeurs à le faire leur et à l'alimenter.

La première partie propose des exploitations pédagogiques à partir d'expositions en ligne. Vouée à s'enrichir progressivement, elle est d'ores

et déjà dotée de fiches de niveau collège et lycée sur la centrale d'Eysses. Avis aux professeurs intéressés!

La deuxième partie, appelée « Espace participatif » est subdivisée en quatre sous-parties. La première reprend les contenus de l'ancien « atelier pédagogique », dédié aux travaux effectués en classe, avec un affichage thématique. La deuxième est consacrée au Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire organisé par la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la Fondation Charles de Gaulle. La troisième renvoie vers les ressources strictement pédagogiques du Musée. La quatrième, enfin, oriente vers des jeux éducatifs. Cette rubrique, qui propose déjà de découvrir la machine Enigma, sera elle aussi enrichie progressivement.



La troisième partie permet de retrouver tous les dossiers thématiques proposés dans *La Lettre de la Fondation de la Résistance* ainsi que des compléments, sous forme de notices média traditionnelles ou encore exploitées pédagogiquement. Ces contenus peuvent servir de base de travail clefs en main aux professeurs.

Enfin, la quatrième et dernière grande partie, consacrée au Concours national de la Résistance et de la Déportation, met en ligne d'une part des ressources devant aider l'élève à se préparer ainsi que les travaux primés pour lesquels l'autorisation sera obtenue.

Vous souhaitez nous soumettre des activités ou des exploitations pédagogiques? Vous pouvez nous contacter: [musee@aeri-resistance.com](mailto:musee@aeri-resistance.com) ●

Paulina Brault

## Palmarès du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire 2013-2014

En 2014, 52 photographies ont été adressées au jury du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire qui au terme d'un examen attentif a décerné trois prix et une mention à l'occasion de cette seizième édition.

En 1998, le Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire est né du constat que de nombreux candidats du Concours national de la Résistance et de la Déportation prenaient des photographies de lieux de Mémoire lors de visites préparatoires sans qu'elles soient valorisées dans ce cadre.

Ce concours offre donc aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire relatifs à la Résistance intérieure et extérieure, à l'internement et à la Déportation situés en France ou à l'étranger au travers de la technique photographique.

Depuis lors, les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent, chaque année, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Réuni le mercredi 22 octobre dernier au 30, boulevard des Invalides (Paris VII<sup>e</sup>), le jury de cette seizième édition avait à choisir entre 52 photographies présentées par 49 candidats<sup>(1)</sup>.



Photo Frantz Malassis

Dans l'ensemble, le jury a constaté que beaucoup de travaux étaient accompagnés de très beaux textes littéraires traduisant l'émotion des élèves devant le lieu qu'ils découvraient mais que malheureusement, ils ne parvenaient pas à la traduire dans leurs créations par manque de technique photographique.

Au terme d'un examen minutieux des réalisations et d'échanges entre les membres du jury<sup>(2)</sup>, le palmarès du concours 2013-2014 a été proclamé. Le jury a souligné que la qualité artistique des œuvres reçues ne peut qu'inciter à promouvoir plus largement ce concours. À ce titre, il faut rappeler le soutien précieux apporté par l'Association des professeurs d'Histoire Géographie (APHG), qui par le biais de sa revue *Historiens et Géographes*, a diffusé auprès des enseignants du secondaire les informations concernant ce concours.

Pour la première fois, cette année, la Fondation de la Résistance a décidé de faire venir à Paris le lauréat 2013-2014, afin qu'il puisse recevoir son prix et rencontrer les membres du jury. Ainsi, le 18 novembre dernier, avant la cérémonie de remise du prix Philippe Viannay au Sénat, **Thomas Araud**, s'est vu remettre ses prix par **Jacques Vistel**, président de la Fondation de la Résistance en présence du sénateur de l'Ariège **Alain Duran**. Cette journée fut l'occasion pour lui, de découvrir, le musée du général Leclerc et de la Libération de Paris-musée Jean Moulin (Paris-Musées). Grâce à sa directrice **Christine Levisse-Touzé**, également membre de ce jury, qui a personnellement assuré la visite guidée, **Thomas Araud**, qui avait été présenté par son professeur Loïc Ginières, a pu apprécier les richesses des collections de ce musée qui conserve notamment de très beaux fonds photographiques.●

Frantz Malassis

(1) Ce concours a concerné 33 collégiens et 16 lycéens (38 filles et 11 garçons) de 15 établissements scolaires (4 lycées, 2 lycées professionnels et 9 collèges). Cette année, encore, le jury a dû écarter plusieurs travaux qui n'étaient pas conformes au règlement. Ainsi, trois candidats ont présenté deux photographies ce qui est contraire à l'article 4 du règlement.



Photo Thomas Araud

Le **premier prix** a été décerné à **Thomas ARAUD**, élève de troisième au collège du Sabarthès à Tarascon-sur-Ariège (Ariège) pour son cliché représentant le monument des cinq figures colossales érigé en hommage à ceux du maquis Croquié morts au cours de la Seconde Guerre mondiale sur la commune de Mercus-Garrabet (Ariège).

Ce candidat a accompagné sa création de réflexions que lui inspira ce lieu : « [...] Entre 1942 et 1944, quelques combattants de la liberté se sont cachés en altitude à 1 200 mètres pour mener la lutte contre l'Occupant. La taille réduite de ce maquis me fait dire que le moindre geste contre les nazis et les autorités de Vichy a contribué à la libération. La Résistance est pour moi l'addition des grands actes de Résistance et des actes moins spectaculaires, mais déterminants. Le maquis de Croquié se joint à d'autres maquis à la fin de la guerre et paie un lourd tribut dans les combats. [...] J'ai pris ma photographie au tout début du printemps, fin mars, mais sur le site, les marques de l'hiver étaient encore un peu présentes, avec cette neige commençant à fondre. L'ambiance est encore glaciale, mais on sait que la douceur est sur le point de faire son retour. J'y trouve là une métaphore de la Résistance et de la Libération : après le Débarquement, la victoire (le printemps) semblait proche, ou en tout cas accessible, mais les combats de la Libération ont encore fait un grand nombre de victimes (l'hiver). C'est à ces victimes que les cinq figures de Croquié rendent hommage. [...] Ces silhouettes anonymes, qui dominent la vallée, semblent donc encore la protéger, veiller sur elle. Ainsi, au-delà de l'hommage, tourné vers le passé, le monument invite à la vigilance, tournée elle vers le présent et l'avenir. »

Un **deuxième et troisième prix** ont été attribués respectivement à : **Lucas MOREAU**, élève de troisième au collège Le Mont Chatelet à Varzy (Nièvre) pour son cliché intitulé « Un voyage dans la mémoire à Birkenau » pris lors d'une visite du camp d'Auschwitz-Birkenau en avril 2013.

**Mathilde LAURENT**, élève de seconde au lycée Louis Lachenal à Pringy (Haute-Savoie) pour sa photographie de la potence du camp de concentration du Natzweiler-Struthof.

Une **mention** est revenue à **Manon FOUCAT**, élève de troisième au collège Louis Pasteur à Villemomble (Seine-Saint-Denis) pour sa photographie prise à la Pointe du Hoc (Calvados).

En l'absence d'indications pour deux d'entre eux le jury a donc décidé d'écarter un de leur cliché. Au final, le jury a donc examiné 49 photographies.

(2) Précisons que le règlement et la composition du jury de ce Concours sont consultables sur le site de la Fondation de la Résistance grâce au lien suivant : [http://www.fondationresistance.org/pages/action\\_pedag/reglement\\_p.htm](http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/reglement_p.htm).

**Vous pouvez retrouver toutes les photographies primées ou ayant obtenu une mention, accompagnées du texte intégral de présentation des candidats, sur les sites de la Fondation de la Résistance ([www.fondationresistance.com](http://www.fondationresistance.com)).**